

De Felice (Renzo) Jews in an Arab Land. Libya (1835-1970)

Bensimon Doris

Archives des sciences sociales des religions, Année 1986, Volume 62, Numéro 2
p. 257 - 258

[Voir l'article en ligne](#)

Page 257 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

tion de la femme mais l'ultime avatar d'un grand tourment », on ne voit pas bien comment cette interprétation peut se concilier avec celle qui se dégage des textes, de tonalité très évangélique, qui nous le montrent s'attachant à la rédemption des prostituées et combattant les tabous religieux qui, dans la culture monastique et folklorique de son temps, entraînaient l'exclusion de la femme de l'espace sacré, ce qui paraît contradictoire avec les affirmations de l'A. (p. 93) selon lesquelles Robert et ses accusateurs partageaient la même conception de la femme, à la fois pécheresse et d'essence satanique. Sur ce point, qui est fondamental pour la compréhension du personnage de Robert et des origines de Fontevraud, Duby et Michelet ne peuvent avoir raison en même temps !

André Vauchez.

62.251

DE BRUIN (A.A.).

Het ontstaan van de schoolstrijd. Onderzoek naar de wortels van de schoolstrijd in de Noordelijke Nederlanden gedurende de eerste helft van de 19de eeuw; een cultuurhistorische studie (La genèse de la lutte scolaire : recherche des racines de la lutte scolaire dans les Pays-Bas septentrionaux pendant la première moitié du XIX^e siècle. Étude d'histoire culturelle). Barneveld, Uitgeverij Ton Bolland, 1985, 364 p., tabl., graph., cartes.

L'histoire évolue, les batailles restent — n'en déplaise aux fondateurs des *Annales*. Cette thèse d'histoire en est une preuve éclatante, qui s'efforce de montrer que la lutte scolaire de la seconde moitié du XIX^e siècle puisait ses racines non pas dans une controverse idéologique entre le christianisme et les forces du progrès (les Lumières version XIX^e), mais bien plutôt dans un conflit déjà ancien entre groupes de chrétiens (les confessions religieuses, les Églises), dont les convictions, assoupies au XVIII^e, avaient été ravivées par une conscience suraiguë des catastrophes naturelles (les inondations, le choléra) et sociales qui s'étaient abattues sur la société de leur temps. Ainsi, le Réveil protestant orthodoxe et le réveil catholique ultramontain en vinrent à s'opposer d'abord entre eux, ensuite, profitant de la marge de manœuvre qu'un État foncièrement tolérant leur laissait, s'opposèrent à ce même État et ses visées supposées totalitaires sur l'éducation. La vision rationaliste, superficielle mais suggestive de l'A., juge et partie à

la fois, l'empêche apparemment de comprendre le vécu religieux autrement que comme une suite de batailles obscurantistes entre groupes d'intérêts — une dramatique d'histoire militante sur fond d'apocalypse. Son matériau de base est pourtant solide, souvent neuf (ainsi le chapitre sur les tendances chiliastiques), toujours copieux. Il refuse cependant d'envisager l'hypothèse même de l'existence, au XIX^e siècle, d'une alternative pédagogique religieuse, chrétienne. Comme, en outre, il ignore à peu près tout ce qui a été écrit à l'étranger sur des problèmes similaires (qu'il semble considérer propres aux Pays-Bas), tout en connaissant manifestement peu de choses à l'histoire de la pédagogie, il prend fatalement la forme du conflit pour son enjeu, en attribuant aux parties en lice une soif de pouvoir que prouveraient le fanatisme et le conservatisme rétrograde de leurs activités. Au fond, un livre très XIX^e siècle...

Willem Frijhoff.

62.252

DE FELICE (Renzo).

Jews in an Arab Land. Libya (1835-1970). Austin (Texas), University of Texas Press, 1985, 406 p. (Trad. de l'italien par Judith Roumani).

R. De F., professeur à l'Université de Rome, est un spécialiste de l'histoire du fascisme italien. Il est l'auteur d'une biographie de Mussolini et de l'Histoire des Juifs italiens sous le fascisme. Le présent ouvrage consacré aux Juifs de Lybie, pays colonisé par l'Italie de 1911 à 1943, s'intègre dans cette orientation de recherche.

La présence juive dans cette région remonte à la plus haute antiquité. Mais l'A. fixe comme point de départ de son étude l'année 1835 : la Tripolitaine et la Cyrénaïque devinrent alors des provinces ottomanes. Comme ailleurs, dans l'Empire ottoman, les communautés juives jouissaient d'une autonomie interne. Les masses juives pauvres entretenaient d'étroites relations avec l'environnement arabo-musulman, mais les plus riches commerçants avaient déjà tissé des liens avec l'Italie et amorcé, dès la fin du XIX^e siècle, un processus de modernisation.

Le colonisateur italien est d'abord accueilli avec un certain enthousiasme par des Juifs lybiens qui renforcent leurs liens déjà anciens avec leurs coreligionnaires d'Italie. Mais les